

ANGERS

En 1711, « un si grand déluge »

TÉMOIGNAGES D'ARCHIVES, PAROLES DE TÉMOINS. Avant la crue repère de 1856, celle de 1711 avait définitivement ruiné le pont des Treilles.

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain Bertoldi, Conservateur des Archives d'Angers

Angers a connu en 2026 une crue qui est allée jusqu'à 6,39 m à l'échelle du pont de Verdun. À chaque inondation, on se reporte à celles de 1995 (6,69 m) et de 1910 (6,63 m). Au XIX^e siècle, la crue repère était celle de juin 1856. Un siècle plus tôt, c'était 1711 qui a ruiné définitivement le pont des Treilles. « Les eaux se sont extraordinairement débordées et ont inondé plus de la moitié de la ville, écrit Étienne Tournier dans son journal. Les petits ponts des Treilles ont été emportés, plusieurs maisons sur les ponts de la ville et proche le port Ayrault renversées, la désolation des plus grandes à la campagne, beaucoup de personnes noyées et une infinité de bestiaux. L'eau a monté jusques près de la fontaine Pied de Boulet et tenue jusques à cette hauteur pendant quinze jours. »

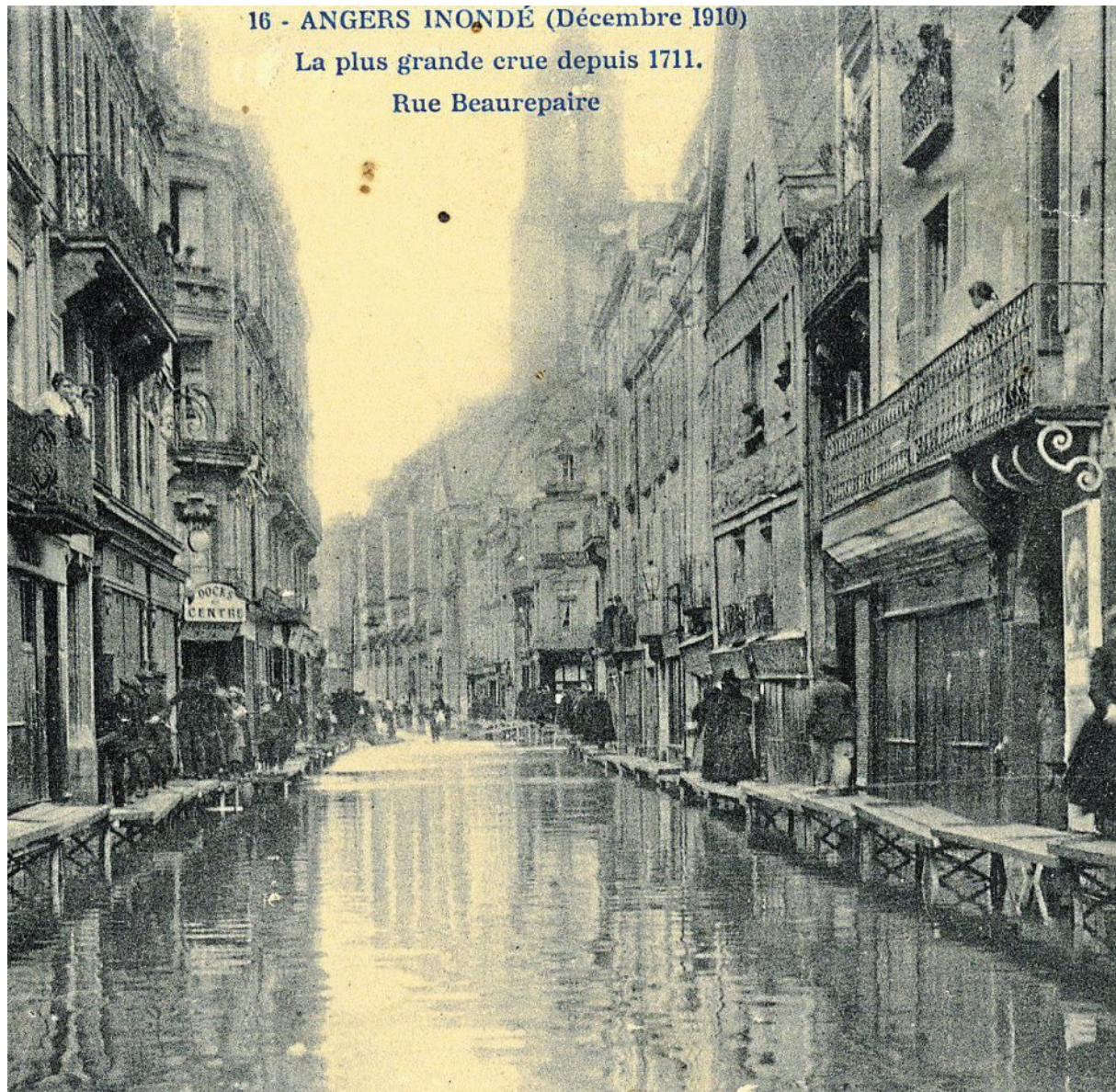
« Ruinées par les eaux et en partie par les vents »

Le potier d'étain Jean Ballain a lui aussi laissé une relation des événements, dans ses « Annales et antiquités d'Anjou » (Bibliothèque municipale, ms. 991 (867), f^o 560). Il habitait rue Bourgeoise (actuelle rue Beaurepaire), cour des Tourelles, près du Mont de Piété :

« Inondation de l'Anjou. Les neiges abondantes qui tombèrent sur la terre au commencement du mois de février l'an 1711 causèrent une grande inondation et un si grand déluge non seulement sur l'Anjou, mais aussi dans toutes les provinces exposées aux passages des rivières que plusieurs des villes et villages de France furent presque entièrement submergées et ruinées par les eaux et en partie par les vents, et les tremblements de terre qui survinrent en ce temps, tous les bleds qui commençaient à paroître germés dans les campagnes furent emportés par ces eaux qui renversèrent très grand nombre de maisons, tant dans les villes que dans les villages. On naviguoit dans la moitié de la ville d'Angers pendant trois semaines, en sorte que ma mère, mes soeurs et moi, nous fumes enfermés dans les chambres hautes de notre maison pendant quinze jours et Monsieur le curé de la Trinité et les dames de la Charité alloient tous les jours dans des bateaux donner du pain et du pottage aux pauvres de la paroisse.

« Empeschés par les eaux de travailler »

Les magistrats de la ville d'Angers



La rue Beaurepaire inondée en décembre 1910. « La plus grande crue depuis 1711 ». À droite, la maison au grand balcon ferme la cour des Tourelles. C'était peut-être celle de Jean Ballain.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 4 FI 3585

donnèrent par l'ordre du roy de France dix mille livres de pain aux pauvres qui estoient enfermés et empeschés par les eaux de travailler, aussy bien que trois cents livres à ceux de la paroisse de Cheffes en Anjou qui estoit toute inondée et dont une grande partie des maisons fut emportée. Les carmes furent obligés de quitter leur couvent pour aller dans les autres de la ville depuis le mercredi des Cendres 18 février de la mesme année 1711 jusques au lundy 2 jour de mars.

Les procureurs de la paroisse de la Trinité d'Angers conclurent dans une assemblée qui fut faite le dimanche 15 jour de mars, touchant la réfection des réparations causées par les eaux dans laditte église, que chaque paroissien payeroit dix sols par pied du banc qu'il auroit dans laditte église afin de pouvoir faire faire les réparations plus facilement.

En un mot, ces eaux causèrent un si grand dommage dans l'Anjou que la levée de Loire ayant esté rompue en plusieurs endroits, toutes les vallées furent entièrement ruinées par les eaux, ce qui donna sujet à Monseigneur l'évesque d'Angers preschant une nouvelle mission fondée

dans l'église de Saint-Jullien d'Angers par Monsieur Dupinet, sieur de Claye l'an 1710, de recommander aux aumosnes de ses auditeurs les paroisses desdittes vallées depuis celle de Saint-Mathurin et de faire scavoir au roy de France par le moyen d'une lettre qu'il luy écrivit, dont la coppie est cy dessoubz, la misère et la désolation où les eaux avoient réduit l'Anjou.

« Une mer orageuse »

Sire, les disgrâces qui affligent le troupeau dont Vostre Majesté a bien voulu me confier la conduite sont si vives et si extrêmes qu'elles m'obligent de porter jusques au pied de Vostre Thronne les débris d'un nombre considérable de familles dont la seule consolation est de vivre souz les loys du plus chrestien et plus grand prince du monde, du milieu des eaux, sire, elles poussent vers Vostre Majesté leurs gémissements et leurs cris ; nos campagnes les plus fertiles devenues une mer orageuse, des paroisses entières couvertes ou ravagées par les flots, nostre ville mesme d'Angers livrée à la rapidité des torrens qui, sans donner aux habitants le temps de se reconnoître, viennent de leur enlever le fruit

de leurs travaux, et le fondement de leur commerce ; une foule de malheureux qui nous apportent les restes languissants d'une vie sauvée avec peine du naufrage et desjà presque consumée par le saisissement et par la douleur, tous ces tristes objets composent un spectacle digne de nos larmes et j'ose le dire, sire, digne de la compassion de Vostre Majesté ; c'est au nom de ce peuple qui est le vostre et qui est affligé que je prends la liberté d'implorer vostre bonté royale, pasteur trop foible pour soutenir tant d'ouailles chancelantes, je courray à la source des grâces et de la libéralité, heureux de sentir que j'ay l'honneur de parler au meilleur de tous les princes en faveur des plus soumis de tous les sujets. Je suis avec un très profond respect, sire, de Vostre Majesté, le très humble et très fidèle serviteur, Michel, évesque d'Angers. »

archives.angers.fr.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

« De tout Cur » de la part de Curnonsky



Curnonsky avec un chef cuisinier, avril 1946.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 123 FI

Un don récent a fait entrer aux Archives patrimoniales d'Angers des lettres du prince des Gastronomes, le grand critique culinaire Maurice-Edmond Sailland, dit Curnonsky (Angers 1872-Paris 1956). Nous en publions ici une, qui livre d'intéressantes informations sur sa vie. Elle est envoyée à sa filleule Marie Larbaudière (née en 1907).

« Paris, 24, square de Laborde, 13 juin 1946
Chère petite filleule,
J'ai bien reçu ton gentil mot du 27 avril qui m'a poursuivi de Paris à Riec, de Riec à Nantes et de Nantes à Paris, car je suis rentré à Panam la Disette depuis six semaines et j'ai réintégré après six ans d'absence mon vieux perchoir du square de Laborde.

Je vais avoir 74 ans et je suis forcé de travailler comme à 35 ans. Tu penses bien que la guerre ne m'a pas enrichi, et il faut turbiner pour assurer la croûte, qui coûte aujourd'hui des prix invraisemblables. Par bonheur, j'ai retrouvé ici une vieille amie, aujourd'hui grand-mère et nous faisons popotte avec elle, sa fille, son gendre et sa petite-fille. Nous dinons ensemble tous les soirs : car tu sais que je ne déjeune plus depuis vingt ans. Et cela me permet de ne pas dîner dans les restaurants où les prix sont inabondables pour moi.

C'est par toi que j'ai appris la mort de mon pauvre ami Pierre Brugel, qui était un des meilleurs et des plus honnêtes marchands de cognac que j'aie connus et un charmant ami. Quand on arrive à mon âge, on voit partir tous ceux qu'on aime et l'on ne vit plus que de souvenirs. Je prie tous les soirs pour notre chère et inoubliable Memaine [Germaine Larbaudière, le grand amour de sa vie, 1890-1931]... qui m'est apparue bien des fois et me dit toujours « qu'elle m'attend ailleurs ». J'ai été navré de la mort de ce pauvre Combes et

comme toi, je n'y comprends rien. Que sont devenus sa veuve et ses enfants ?

Je suis heureux de vous savoir à Lille qui est une grande et belle ville et où vous devez trouver tout de même plus de distractions qu'à Matha ! Est-ce que ton mari s'occupe de la vente des cognacs ? Je ne me rappelle plus quelle était sa profession. Lui serait-il utile de connaître le directeur de la maison Burroughs (machines à calculer), à Lille ? C'est un homme charmant et l'un des trois fils de ma chère et bonne amie Mélanie Rouat, auprès de qui j'ai vécu pendant six ans comme demi-pensionnaire !! Et à des conditions fraternelles de bon marché ! Son accueil m'a permis de tenir pendant toute cette affreuse guerre.

J'espère que la vie normale reprendra peu à peu car notre admirable pays s'est toujours tiré des pires catastrophes. Mais il y faudra bien du temps... La bonne vie est finie pour les gens de mon âge. Mais ceux de ta génération verront de meilleurs jours. Je suis content de savoir que mère Phine [Joséphine Hiltzinger, 1864-1949, grand-mère de Marie Larbaudière et mère de Renée et de Germaine] est toujours vaillante et qu'elle vit sa magnifique vieillesse auprès de Maman Renée [1887-1964]. Rappelle-moi à leur souvenir.

J'irai peut-être à Bruxelles en octobre. Je tâcherai, si je fais ce voyage, de m'arrêter à Lille à l'aller ou au retour et d'aller vous dire bonjour. Toutes mes amitiés à ton mari et toute la vieille affection de ton vieux parrain - qui t'a vu naître ! À vous deux de tout CUR, Sailland. »

S.B.

Merci à Mme Sy pour ce don en mémoire de son mari Michel Sy, longtemps président de l'Association des amis de Curnonsky.

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

Des hôtels particuliers dans une rue montante en centre-ville



Le cliché est cadré serré sur une rue montante, des rues qui sont nombreuses à Angers. Sur celle-ci, donnent deux hôtels particuliers qui paraissent assez imposants, de style néoclassique. Réponse pour nos lecteurs dimanche prochain.

S.B.

Une rue montante à Angers.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 5 FI 1 078

ÇA S'EST PASSÉ LE 29 MARS 1800

Installation du premier préfet de Maine-et-Loire

La loi du 17 février 1800 (28 pluviôse an VIII) établit dans chaque département un préfet et divise leur territoire en arrondissements. Dès le 7 mars, le ministre de l'Intérieur Lucien Bonaparte annonce que le citoyen Pierre Montault des Isles vient d'être nommé préfet pour le Maine-et-Loire.

Incognito

L'administration du département doit l'installer, lui donner tous renseignements utiles et lui remettre les archives. Le préfet arrive incognito le 26 mars à 6 heures du soir. Il reçoit le len-

demain la visite des principales autorités. Son installation se déroule le 29 mars dans la salle des séances du département. Il répond par un discours qui est apprécié. Le journal « Les Affiches d'Angers » loue ses mœurs douces, ses principes modérés et sages, son esprit pacifique et conciliant. Lui-même indique au ministre dans son compte rendu qu'il n'a eu qu'à se louer des administrateurs du département. Il reste en fonction jusqu'au 22 septembre 1802.

S.B.

Commentez l'info sur

Le Courrier de l'ouest

www.courrierdelouest.fr